

Annexe à la déclaration

26 mars 2026

En date du 26 mars 2026, 178 preneurs d'engagement issus de 82 pays ont enregistré 587 nouveaux engagements dans le tracker des engagements du [Cadre de responsabilisation en matière de nutrition \(NAF\)](#) pour le sommet « Nutrition for Growth » (N4G) 2025.^{i,ii} De nouveaux engagements financiers d'environ 30,5 milliards de dollars américains ont été enregistrés pour lutter contre la malnutrition.ⁱⁱⁱ

La plupart des engagements proviennent d'entités gouvernementales

Parmi les preneurs d'engagement, on compte 80 (45 %) entités gouvernementales à différents niveaux administratifs (par exemple, local, provincial, national) ; 9 (5 %) organisations donatrices ; 4 (2 %) institutions de financement du développement ; 14 (8 %) organisations multilatérales ; 51 (29 %) organisations de la société civile (OSC) ou organisations non gouvernementales (ONG) ; 6 (3 %) entreprises alimentaires du secteur privé et 5 (3 %) entreprises non alimentaires du secteur privé ; et 9 (5 %) universités et institutions de recherche.^{iv}

Les preneurs d'engagement représentent tous les niveaux de revenu des pays

On compte 34 (19 %) issus de pays à faible revenu (PFR) ; 61 (34 %) de pays à revenu intermédiaire inférieur (PRII) ; 24 (13 %) de pays à revenu intermédiaire supérieur (PRIS) ; et 58 (33 %) de pays à revenu élevé (PRE).^v

Les engagements couvrent tous les domaines thématiques du Sommet N4G Paris

Les six domaines thématiques du sommet sont tous couverts^{vi} : nutrition, santé et protection sociale (75 %) ; nutrition et transition vers des systèmes alimentaires durables, intelligents et résilients face au climat (43 %) ; nutrition et résilience face aux crises (36 %) ; nutrition et égalité de genre (35 %) ; financement et redevabilité en matière de nutrition (33 %) ; et nutrition, données, recherche, intelligence artificielle et innovation (31 %).

Les engagements couvrent tous les objectifs mondiaux en matière de nutrition et de maladies non transmissibles liées à l'alimentation

Les engagements visent à contribuer à la réalisation de l'ensemble des objectifs mondiaux en matière de nutrition et de maladies non transmissibles (MNT) liées à l'alimentation, notamment : réduire la prévalence du retard de croissance chez les enfants de moins de 5 ans (74 %) ; réduire la prévalence de l'émaciation chez les enfants de moins de 5 ans (71 %) ; réduire la prévalence de l'anémie chez les femmes en âge de procréer (60 %) ; réduire la prévalence de l'insuffisance pondérale à la naissance (53 %) ; augmenter la prévalence de l'allaitement maternel exclusif au cours des six premiers mois (51 %) ; réduire la prévalence du surpoids chez les enfants de moins de 5 ans (51 %) ; enrayer l'augmentation de la prévalence de l'obésité chez les adultes (40 %) ; enrayer l'augmentation de la prévalence du diabète chez les adultes (32 %) ; réduire la prévalence de l'hypertension artérielle (31 %) ; et réduire la consommation moyenne de sel de la population (28 %). Au total, 43 % des engagements concernent une MNT liée à l'alimentation.

Les engagements portent sur tous les niveaux, du local au mondial, la plupart étant axés sur le niveau national

Les engagements visent différents niveaux géographiques : 16 % au niveau mondial, 4 % au niveau régional, 3 % au niveau multipays, 70 % au niveau national, 7 % au niveau infranational et 1 % au niveau local.^{vii}

Les engagements politiques représentent la majorité des engagements

Parmi les engagements, 65 (11 %) sont financiers et 522 (89 %) sont politiques. Parmi les engagements politiques :

- 34 % se concentrent sur la création de conditions favorables (pour établir un environnement propice à la nutrition, par exemple par le biais du leadership et de la gouvernance, de la recherche, du suivi ou des données).
- 41 % portent sur les politiques, stratégies, programmes et interventions (pour mener de telles actions, par exemple, l'élaboration d'un plan multisectoriel pour la nutrition, le traitement des cas de malnutrition aiguë ou l'augmentation de la proportion de produits sains dans le portefeuille d'une entreprise).
- 25 % se concentrent sur l'impact (pour améliorer directement les résultats nutritionnels au sein d'une population, par exemple pour réduire le retard de croissance chez les enfants de moins de 5 ans ou pour réduire l'anémie chez les femmes en âge de procréer).

Les engagements présentent un niveau élevé de conformité aux critères SMART

En date du 26 mars 2026, 60 % des engagements ont été entièrement vérifiés par le Rapport mondial sur la nutrition (GNR), tandis que 7 % sont partiellement vérifiés et 33 % sont en attente de vérification. La vérification consiste notamment à évaluer dans quelle mesure les engagements sont spécifiques, mesurables, réalisables, pertinents et limités dans le temps (SMART). Une proportion importante des engagements (72 %) présente un niveau élevé de conformité au principe SMART selon [l'indice de conformité au principe SMART de Nutrition Action](#), 7 % des engagements ont un niveau modéré supérieur, 14 % ont un niveau modéré inférieur et 3 % ont un niveau faible. Environ 5 % des engagements n'ont pas encore été notés. Le processus de vérification peut améliorer le caractère SMART des engagements, avec plus de 90 % des engagements vérifiés atteignant un niveau élevé de conformité aux critères SMART. Parmi les engagements en attente de vérification, environ 55 % n'ont pas encore été notés ou présentent un niveau de conformité aux critères SMART faible ou modéré inférieur. La vérification des engagements et l'évaluation de leur conformité aux critères SMART sont en cours, et les dernières informations seront disponibles via le NAF.

Pour faciliter le suivi futur des progrès réalisés, les preneurs d'engagements pensent collecter leurs propres données pour 78 % des engagements et prévoient d'utiliser les données fournies par une autre entité pour 22 % des engagements. 1 % des engagements ont une origine de données inconnue.

Les gouvernements prennent des engagements importants

80 entités gouvernementales de différents niveaux administratifs, issues de 68 pays (principalement des pays à revenu faible ou intermédiaire), ont enregistré 405 engagements, représentant un montant total de 7,1 milliards de dollars américains. Parmi ces engagements, 89 % (362) visent à soutenir les efforts nationaux et 11 % (43) à soutenir les efforts internationaux.

Ces engagements visent à soutenir les domaines thématiques suivants : nutrition, santé et protection sociale (77 %) ; nutrition et transition vers des systèmes alimentaires durables, intelligents et résilients face au climat (41 %) ; nutrition et résilience face aux crises (33 %) ; nutrition et égalité de genre (30 %) ; financement et redevabilité en matière de nutrition (30 %) ; et nutrition, données, recherche, intelligence artificielle et innovation (29 %).

Parmi ces engagements, 38 (9 %) sont financiers et 367 (91 %) sont politiques — dont 105 (29 %) d'ordre habilitant, 155 (42 %) portant sur les politiques, stratégies, programmes ou interventions, et 107 (29 %) d'impact.

Ces engagements visent à contribuer aux objectifs mondiaux en matière de nutrition et de maladies

non transmissibles liées à l'alimentation, notamment : réduire la prévalence du retard de croissance chez les enfants de moins de 5 ans (75 %) ; réduire la prévalence de l'émaciation chez les enfants de moins de 5 ans (71 %) ; réduire la prévalence de l'anémie chez les femmes en âge de procréer (59 %) ; réduire la prévalence du surpoids chez les enfants de moins de 5 ans (55 %) ; réduire la prévalence de l'insuffisance pondérale à la naissance (54 %) ; augmenter la prévalence de l'allaitement maternel exclusif au cours des 6 premiers mois (52 %) ; enrayer l'augmentation de la prévalence de l'obésité chez les adultes (41 %) ; enrayer l'augmentation de la prévalence du diabète chez les adultes (32 %) ; réduire la prévalence de l'hypertension artérielle (32 %) ; et réduire la consommation moyenne de sel de la population (29 %).

Pour atteindre ces résultats, il peut être important de déterminer qui est concerné ; 69 % des engagements ciblent des groupes de population spécifiques ou des dimensions d'équité.

Les bailleurs de fonds s'engagent à investir dans une série d'initiatives

9 organisations donatrices ont enregistré 17 engagements, représentant un montant total de 5 milliards de dollars américains.

Ces engagements visent à soutenir les domaines thématiques suivants : nutrition et égalité de genre (82 %) ; nutrition, santé et protection sociale (53 %) ; nutrition et transition vers des systèmes alimentaires durables, intelligents et résilients face au climat (53 %) ; financement et redevabilité en matière de nutrition (53 %) ; nutrition et résilience face aux crises (47 %) ; et nutrition, données, recherche, intelligence artificielle et innovation (24 %).

Parmi ces engagements, 7 (41 %) sont de nature financière et 10 (59 %) de nature politique — dont 3 (30 %) d'ordre facilitateur, 3 (30 %) portant sur les politiques, stratégies, programmes ou interventions, et 4 (40 %) axés sur l'impact.

Ces engagements visent à contribuer aux objectifs mondiaux en matière de nutrition et de maladies non transmissibles liées à l'alimentation, notamment : réduire la prévalence de l'émaciation chez les enfants de moins de 5 ans (94 %) ; réduire la prévalence du retard de croissance chez les enfants de moins de 5 ans (88 %) ; réduire la prévalence de l'anémie chez les femmes en âge de procréer (82 %) ; réduire la prévalence de l'insuffisance pondérale à la naissance (65 %) ; augmenter la prévalence de l'allaitement maternel exclusif au cours des 6 premiers mois (65 %) ; enrayer la hausse de la prévalence de l'obésité chez les adultes (35 %) ; enrayer la hausse de la prévalence du diabète chez les adultes (35 %) ; réduire la prévalence de l'hypertension artérielle (35 %) ; réduire la consommation moyenne de sel de la population (35 %) ; et réduire la prévalence du surpoids chez les enfants de moins de 5 ans (29 %).

Pour atteindre ces résultats, il peut être important de vérifier si toutes les populations sont prises en compte ; 59 % des engagements ciblent des groupes de population spécifiques ou des dimensions d'équité.

Les institutions de financement du développement allouent des ressources substantielles à la nutrition

Quatre institutions de financement du développement ont enregistré six engagements, représentant un montant total de 14,5 milliards de dollars américains.

Ces engagements visent à soutenir les domaines thématiques suivants : nutrition, santé et protection sociale (100 %) ; nutrition et transition vers des systèmes alimentaires durables, intelligents et résilients face au climat (83 %) ; financement et redevabilité en matière de nutrition (83 %) ; nutrition et résilience face aux crises (33 %) ; nutrition et égalité de genre (33 %) ; et nutrition, données, recherche, intelligence artificielle et innovation (33 %).

Parmi ces engagements, 3 (50 %) sont financiers et 3 (50 %) sont politiques — dont 1 (33 %) engagement habilitant et 2 (67 %) engagements en matière de politiques, de stratégies, de programmes ou d'interventions.

Ces engagements visent à contribuer aux objectifs mondiaux en matière de nutrition et de maladies non transmissibles liées à l'alimentation, notamment : réduire la prévalence de l'anémie chez les femmes en âge de procréer (100 %) ; réduire la prévalence de l'insuffisance pondérale à la naissance (100 %) ; réduire la prévalence du retard de croissance chez les enfants de moins de 5 ans (100 %) ; réduire la prévalence de l'émaciation chez les enfants de moins de 5 ans (100 %) ; réduire la prévalence du surpoids chez les enfants de moins de 5 ans (83 %) ; augmenter la prévalence de l'allaitement maternel exclusif au cours des 6 premiers mois (33 %) ; enrayer l'augmentation de la prévalence de l'obésité chez les adultes (17 %) ; enrayer l'augmentation de la prévalence du diabète chez les adultes (17 %) ; réduire la prévalence de l'hypertension artérielle (17 %) ; et réduire la consommation moyenne de sel de la population (17 %).

Pour atteindre ces résultats, il peut être important de vérifier si toutes les populations sont prises en compte ; 33 % des engagements ciblent des groupes de population spécifiques ou des aspects liés à l'équité.

Les organisations multilatérales s'engagent en faveur d'un environnement propice

14 organisations multilatérales ont enregistré 41 engagements, représentant un montant total de 1,0 milliard de dollars américains.

Ces engagements visent à soutenir les domaines thématiques suivants : nutrition, santé et protection sociale (76 %) ; nutrition et transition vers des systèmes alimentaires durables, intelligents et résilients face au climat (51 %) ; nutrition et égalité de genre (51 %) ; nutrition et résilience face aux crises (46 %) ; nutrition, données, recherche, intelligence artificielle et innovation (34 %) ; et financement et redevabilité en matière de nutrition (20 %).

Parmi ces engagements, 2 (5 %) sont financiers et 39 (95 %) sont politiques — dont 21 (54 %) d'ordre habilitant, 16 (41 %) portant sur les politiques, stratégies, programmes ou interventions, et 2 (5 %) d'impact.

Ces engagements visent à contribuer aux objectifs mondiaux en matière de nutrition et de maladies non transmissibles liées à l'alimentation, notamment : réduire la prévalence de l'émaciation chez les enfants de moins de 5 ans (61 %) ; réduire la prévalence du retard de croissance chez les enfants de moins de 5 ans (59 %) ; réduire la prévalence du surpoids chez les enfants de moins de 5 ans (56 %) ; réduire la prévalence de l'anémie chez les femmes en âge de procréer (54 %) ; enrayer l'augmentation de la prévalence de l'obésité chez les adultes (44 %) ; augmenter la prévalence de l'allaitement maternel exclusif au cours des six premiers mois (34 %) ; réduire la prévalence de l'insuffisance pondérale à la naissance (32 %) ; réduire la prévalence de l'hypertension artérielle (27 %) ; réduire la consommation moyenne de sel de la population (27 %) ; et enrayer la hausse de la prévalence du diabète chez les adultes (24 %).

Pour atteindre ces résultats, il peut être important de vérifier si toutes les populations sont prises en compte ; 49 % des engagements ciblent des groupes de population spécifiques ou des dimensions d'équité.

Les OSC/ONG s'engagent à investir dans la nutrition à travers le monde

51 OSC/ONG de 36 pays (principalement des pays à revenu élevé) ont enregistré 97 engagements, représentant un montant total de 2,9 milliards de dollars américains.

Ces engagements visent à soutenir les domaines thématiques suivants : nutrition, santé et protection

sociale (66 %) ; financement et redevabilité en matière de nutrition (44 %) ; nutrition et transition vers des systèmes alimentaires durables, intelligents et résilients face au climat (43 %) ; nutrition et résilience face aux crises (43 %) ; nutrition et égalité de genre (32 %) ; et nutrition, données, recherche, intelligence artificielle et innovation (32 %).

Parmi ces engagements, 14 (14 %) sont de nature financière et 83 (86 %) de nature politique — dont 37 (45 %) d'ordre habilitant, 33 (40 %) portant sur les politiques, les stratégies, les programmes ou les interventions, et 13 (16 %) axés sur les résultats.

Ces engagements visent à contribuer aux objectifs mondiaux en matière de nutrition et de maladies non transmissibles liées à l'alimentation, notamment : réduire la prévalence du retard de croissance chez les enfants de moins de 5 ans (75 %) ; réduire la prévalence de l'émaciation chez les enfants de moins de 5 ans (72 %) ; réduire la prévalence de l'anémie chez les femmes en âge de procréer (59 %) ; réduire la prévalence de l'insuffisance pondérale à la naissance (56 %) ; augmenter la prévalence de l'allaitement maternel exclusif au cours des 6 premiers mois (55 %) ; réduire la prévalence du surpoids chez les enfants de moins de 5 ans (35 %) ; enrayer l'augmentation de la prévalence de l'obésité chez les adultes (32 %) ; enrayer l'augmentation de la prévalence du diabète chez les adultes (31 %) ; réduire la prévalence de l'hypertension artérielle (29 %) ; et réduire la consommation moyenne de sel de la population (25 %).

Pour atteindre ces résultats, il peut être important de vérifier si toutes les populations sont prises en compte ; 64 % des engagements ciblent des groupes de population spécifiques ou des dimensions d'équité.

Le secteur privé s'engage à apporter des contributions innovantes

6 entreprises alimentaires du secteur privé et 5 entreprises non alimentaires du secteur privé issues de 9 pays (principalement des pays à revenu élevé) ont enregistré 12 engagements.

Ces engagements visent à soutenir les domaines thématiques suivants : nutrition, santé et protection sociale (83 %) ; nutrition et transition vers des systèmes alimentaires durables, intelligents et résilients face au climat (50 %) ; nutrition et égalité de genre (50 %) ; nutrition et résilience face aux crises (42 %) ; nutrition, données, recherche, intelligence artificielle et innovation (42 %) ; et financement et redevabilité en matière de nutrition (33 %).

Parmi ces engagements, 1 (8 %) est de nature financière et 11 (92 %) sont de nature politique — dont 2 (18 %) sont des engagements habilitants, 4 (36 %) des engagements en matière de politiques, de stratégies, de programmes ou d'interventions, et 5 (45 %) des engagements d'impact.

Ces engagements visent à contribuer à la réalisation des objectifs mondiaux en matière de nutrition et de maladies non transmissibles liées à l'alimentation, notamment : réduire la prévalence du retard de croissance chez les enfants de moins de 5 ans (75 %) ; réduire la prévalence de l'émaciation chez les enfants de moins de 5 ans (67 %) ; réduire la prévalence de l'anémie chez les femmes en âge de procréer (58 %) ; réduire la prévalence de l'insuffisance pondérale à la naissance (50 %) ; enrayer l'augmentation de la prévalence de l'obésité chez les adultes (50 %) ; enrayer l'augmentation de la prévalence du diabète chez les adultes (42 %) ; réduire la prévalence du surpoids chez les enfants de moins de 5 ans (33 %) ; réduire la prévalence de l'hypertension artérielle (33 %) ; réduire la consommation moyenne de sel de la population (33 %) ; et augmenter la prévalence de l'allaitement maternel exclusif au cours des 6 premiers mois (25 %).

Pour atteindre ces résultats, il peut être important de vérifier si toutes les populations sont prises en compte ; 58 % des engagements ciblent des groupes de population spécifiques ou des dimensions d'équité.

Les universités et les institutions de recherche s'engagent à fournir des données probantes pour la lutte contre la malnutrition

9 universités et institutions de recherche de 7 pays (principalement des pays à revenu faible ou intermédiaire) ont enregistré 9 engagements.

Ces engagements visent à soutenir les domaines thématiques suivants : nutrition, données, recherche, intelligence artificielle et innovation (100 %) ; nutrition, santé et protection sociale (67 %) ; nutrition et transition vers des systèmes alimentaires durables, intelligents et résilients face au climat (67 %) ; nutrition et égalité de genre (67 %) ; nutrition et résilience face aux crises (44 %) ; et financement et redevabilité en matière de nutrition (33 %).

Parmi ces engagements 9 (100 %) sont politiques — dont 6 (67 %) sont des engagements habilitants, 1 (11 %) des engagements en matière de politiques/stratégies/programmes/interventions, et 2 (22 %) des engagements d'impact.

Ces engagements visent à contribuer aux objectifs mondiaux en matière de nutrition et de maladies non transmissibles liées à l'alimentation, notamment : réduire la prévalence de l'anémie chez les femmes en âge de procréer (78 %) ; réduire la prévalence du retard de croissance chez les enfants de moins de 5 ans (56 %) ; enrayer l'augmentation de la prévalence de l'obésité chez les adultes (56 %) ; enrayer l'augmentation de la prévalence du diabète chez les adultes (56 %) ; réduire la consommation moyenne de sel de la population (56 %) ; réduire la prévalence de l'insuffisance pondérale à la naissance (44 %) ; augmenter la prévalence de l'allaitement maternel exclusif au cours des six premiers mois (44 %) ; réduire la prévalence de l'émaciation chez les enfants de moins de 5

ans (44 %) ; réduire la prévalence de l'hypertension artérielle (44 %) ; et réduire la prévalence du surpoids chez les enfants de moins de 5 ans (33 %).

Il convient de noter que 78 % de ces engagements ciblent des groupes de population spécifiques ou des dimensions d'équité.

ⁱ Les informations présentées ici sont basées sur les engagements enregistrés via le [NAF Commitment Tracker](#), géré par le GNR. Les engagements sont inclus si leur auteur a établi un lien entre l'engagement et le Sommet N4G de Paris et a certifié que l'engagement : respecte le principe de « ne pas nuire » ; s'aligne sur les priorités, objectifs et cibles nationaux ; s'aligne sur les objectifs, cibles, stratégies et normes convenus au niveau international ; et que l'auteur de l'engagement répond à tous les critères énoncés dans la section « Qui peut prendre des engagements » du [Guide des engagements](#) (également disponible en [anglais](#)). Si nécessaire, les engagements ont été légèrement modifiés et traduits à l'aide des services de traduction de Microsoft. Dans le cadre de l'enregistrement au sein de la NAF, le GNR procède à un [processus de vérification](#) pour chaque engagement, qui est en cours à la date de publication de la présente annexe.

ⁱⁱ Les auteurs d'engagements s'engagent à rendre compte périodiquement de leurs progrès au GNR. Quelques parties prenantes font des annonces avant, pendant ou après un sommet N4G sans enregistrer leur(s) engagement(s) potentiel(s) via la plateforme NAF, ne respectant ainsi pas les principes de responsabilité. Ces annonces ne sont pas incluses ici ; toutefois, le GNR et la communauté nutritionnelle au sens large assurent un suivi, dans la mesure du possible, auprès de ces parties prenantes afin d'explorer leur intention d'enregistrer un engagement. Ces parties prenantes sont invitées à contacter naf@globalnutritionreport.org pour discuter de la manière de s'enregistrer.

ⁱⁱⁱ Les montants financiers totaux indiqués proviennent des engagements financiers (c'est-à-dire qu'ils n'incluent pas les montants issus d'engagements politiques) et représentent le montant cible. Dans la mesure du possible, les devises sont harmonisées et converties en dollars américains sur la base des taux de change annuels. Les totaux peuvent être sous-estimés, car tous les engagements financiers n'ont pas précisé de montant ou n'ont pas permis d'harmoniser le montant à ce stade.

^{iv} Les types d'acteurs ayant pris des engagements sont les suivants : **les pouvoirs publics à tout niveau administratif** (agissant en dehors de leur capacité de donateur), tels que les ministères, les municipalités ou toute autre autorité ou organisme national, régional ou local ; **les gouvernements donateurs** (un gouvernement fournissant un financement pour soutenir des actions en dehors de ses frontières) ; **les organisations donatrices** (une organisation philanthropique ou un autre acteur non gouvernemental — autre qu'une institution de financement du développement — fournissant un financement pour des actions liées à la nutrition) ; **Entreprise du secteur privé du secteur alimentaire** ; **entreprise du secteur privé du secteur non alimentaire** ; **organisation de la société civile (OSC) ou organisation non gouvernementale (ONG)** ; **organisation multilatérale** (une agence des Nations unies autre qu'une institution de financement du développement) ; **institution de financement du développement** (telle qu'une banque régionale de développement) ; ou un **établissement universitaire ou de recherche**.

^v Les niveaux de revenu des pays sont basés sur [les classifications de la Banque mondiale](#) publiées en 2024. Le Venezuela n'a pas fait l'objet d'une classification de revenu par la Banque mondiale en 2024.

^{vi} Dans le présent document, les pourcentages peuvent ne pas totaliser exactement 100 % en raison des arrondis ou du fait que les engagements peuvent couvrir plusieurs domaines au sein d'une liste.

^{vii} « Mondial » signifie sans ciblage géographique ; « régional » désigne l'une ou plusieurs des régions suivantes : Afrique subsaharienne, Afrique du Nord ou Asie occidentale, Asie centrale ou Asie du Sud, Asie de l'Est ou Asie du Sud-Est, Amérique latine ou Caraïbes, Océanie ou Europe et Amérique du Nord (conformément [au rapport et à l'annexe statistique des ODD](#)) ; « multi-pays » désigne plusieurs pays mais pas une région entière ; « national » désigne le niveau national ou l'ensemble du pays ; « infranational » désigne les régions ou les États au sein d'un pays ; ou « local » désigne une unité administrative plus petite — telle qu'une ville — au sein d'un pays.